

L'ancêtre Louis Blaquière dit Le Merle 1730-1768

Texte de Jacques Blaquière

L'ancêtre canadien Louis Blaquière dit Merle était à l'âge de 18 ans, en 1748, une recrue des troupes franches de la Marine. Il fut présent à la forteresse de Louisbourg, au Cap Breton, du printemps 1750 jusqu'à la capitulation des lieux le 26 juillet 1758. Un «contrôle général des troupes de l'Isle Royale dont la revue et inspection ont été faites par Monsieur le Comte de Raymond le 16 novembre 1751» indique que le soldat Louis Blackier dit LeMerle est en poste à Port-Dauphin, tout près de Louisbourg, dans la compagnie du capitaine Gabriel Dangeac. Source: ANQ F 8506. On trouve également «Louis Banquier dit Lemerle dans le Rolle général des troupes françaises commencé en 1739» Source ANQ F 8508. Un signalement fait en 1754 des troupes présentes à l'Isle Royale entre 1751 et 1753 indique Louis Blaquiere, sergent (nommé en octobre 1753), surnom de guerre : Le Merle, âgé de 23 ans, mesurant 5 pieds et 2 pouces, service en France : 2 ans, service dans la colonie : 4 ans. Source : SGCF 355.3 n935is, page 66.

[Qui est Gabriel Dangeac ? Né en 1708, fils de Gabriel Dangeac (mort à Louisbourg en 1737 à l'Île Royale). Capitaine dans les troupes de Louisbourg à l'Île Royale (Cap Breton). Gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon de 1763 à 1773. Après la fin des hostilités avec l'Angleterre en 1763 et après que l'Angleterre eut remis la possession de l'archipel de St-Pierre et Miquelon à la France, Dangeac se rend d'abord à Rochefort pour y lever sa compagnie de 50 soldats et deux sergents dont Louis Blaquière dit Merle. Il s'embarque ensuite à Brest avec ses hommes pour Saint-Pierre sur la flûte royale La Garonne. Il arrive à St-Pierre le 15 juin 1763. Dans les ordres du roi, il reçoit deux instructions essentielles : accueillir dans l'archipel le moins possible d'Acadiens et aucun autochtone Micmac. Ordres qui ne furent cependant point respectés. Dangeac assista à la reconstruction de l'île par ses habitants et a dû plaider leur cause maintes fois à la Cour, fait vérifié par une correspondance volumineuse. Il quittera l'archipel de St-Pierre et Miquelon pour la France en 1773 où il mourra en 1782.]

Avant que ne commence en 1755 la première d'au moins treize déportations acadiennes, l'ancêtre Louis Blaquière dit Merle vivait au Cap Breton depuis 1750, tout près de l'ancienne Acadie devenue la Nova Scotia depuis 1713. Ce serait en novembre 1753, à Port-Toulouse, Île Royale, aujourd'hui Saint-Peters Île du Cap Breton NS, qu'il épousa en première noce Anne Lavigne, 18 ans, fille de Nicolas Lavigne, caboteur de Port-Toulouse, et d'Anne Clémenceau, son épouse en

deuxième noce. C'est du mariage de Louis Blaquièr dit Merle avec Anne Lavigne qu'est issue la plus ancienne lignée Blaquièr en Amérique du Nord.

Un premier fils, Louis Gilles Blaquièr, est né vers mai 1754 et est décédé en novembre 1758 pendant le transport des captifs de Louisbourg à bord du navire anglais *Queen of Spain* sous la garde de sa grand-mère Anne Clémenceau qui est décédée elle aussi pendant cette traversée. Lors de son inhumation à St-Malo, Louis Gilles Blaquièr a été identifié sous le nom de Gilles Lavigne, «enfant âgé de moins de six ans». Anne Clémenceau en avait alors 50 et son époux Nicolas Lavigne dont on a perdu la trace en aurait eu 66. D'autres oncles et tantes Lavigne ont également péri pendant ce sinistre voyage qui aurait duré plus de quatre mois.

Louis Merle a combattu à la forteresse de Louisbourg et a été blessé au visage. Fait prisonnier par les Anglais à la capitulation de Louisbourg le 26 juillet 1758, il a été transporté avec d'autres soldats dans une prison d'Angleterre vers la fin du mois d'août. Dans la garnison, les sergents jouissaient du privilège de vivre avec leurs épouses qui veillaient à s'occuper du feu, des repas et de l'entretien ménager. Ces épouses ont été séparées de leur mari après la capitulation et immédiatement rapatriées en France par des navires anglais battant pavillon de neutralité. Louis Blaquièr dit Merle a été rapatrié à Saint-Malo après un échange de prisonniers entre la France et l'Angleterre «de retour des prisons d'Angleterre» le printemps suivant, soit le 28 mars 1759. Dès le 3 avril 1759, il reprend son service à l'arsenal militaire au port de Rochefort sous le commandement de Dufresne, ancien commandant des troupes de l'Île St-Jean devenue aujourd'hui l'Île du Prince-Édouard.

Un deuxième fils est né le 28 juillet 1760 à Rochefort et fut baptisé Louis Joseph, surnommé Pierre au recensement de Miquelon en 1776, Guillaume à son mariage en 1784 et au baptême de son premier fils en 1785, et, plus tard, surnommé Nini à l'Île du Prince-Édouard. Anne Lavigne, est décédée à Rochefort le 27 février 1762.

L'ancêtre Louis Blaquièr dit Merle s'est remarié le 11 novembre 1762 à Rochefort avec Jeanne Briand (Deponbrian), qui était la marraine de son deuxième fils, Louis Joseph surnommé Nini, surnom réel Néné (l'aîné) traduit Nini en 1798 par les recenseurs unilingues anglophones de l'Île du Prince-Édouard qui ont noté Lewi «Nini» Blakair. De ce mariage, un seul fils, Jean Blaquièr, est né à Miquelon en octobre 1763 et est décédé le mois suivant. C'est d'ailleurs cette naissance enregistrée dans les registres paroissiaux de Miquelon qui a fait croire à plusieurs historiens spécialistes de l'Acadie que les Blaquièr étaient parmi les familles acadiennes réfugiées aux Îles-de-la-Madeleine en 1792 après avoir été chassées de Miquelon par la milice anglaise à la suite de la Révolution française. En 1792, les registres de Miquelon avaient été emportés aux Îles-de-la-Madeleine

par le curé Jean-Baptiste Allain accompagné de quelque 300 réfugiés acadiens alors que les Blaquières s'étaient réfugiés dans la paroisse St-Servan à St-Malo en France.

Louis dit Nini Blaquière ainsi que son oncle Jean-Baptiste Gauthier sont revenus à Miquelon jusqu'en 1796 profitant d'un privilège accordé par les autorités britanniques aux résidents qui exploitaient une grave et une chaloupe de pêche. En 1796, la marine française sous les ordres du lieutenant La Richerie détruisait toutes les installations de pêches de Miquelon «par erreur» rapportait-on à l'époque. La marine française croyait attaquer des établissements anglais, disait-on. Manifestement, les autorités de France avaient surtout appris que des résidents français de St-Pierre et de Miquelon avaient changé d'allégeance pour avoir l'autorisation des Britanniques de rester sur place. C'est donc au moment où la marine française détruisait leurs installations de pêche en 1796 que les Blaquières, ainsi que les Gauthier et les Pineau ont quitté Miquelon et ont été bien reçus sur les côtes canadiennes autant par leur parenté déjà installée sur les lieux que par les autorités britanniques, en particulier à Rustico à l'Île du Prince-Édouard. Ce n'est qu'en 1926 que des Blaquières viendront pour la première fois s'établir aux Îles-de-la-Madeleine.

Pour la traversée de la France vers Miquelon en 1763 sur la liste des passagers à bord de la flûte du roi La Garonne, Jeanne Briand portera le nom de Jeanne Briquant, épouse de Louis Bloquaire. La mère de Jeanne Briand, Renotte (Renée) Marchand, ainsi que ses frères étaient également du voyage. Jeanne Briand est décédée à Miquelon en octobre 1764.

Notre ancêtre Louis Blaquière dit Merle se remarie une troisième fois à Miquelon en 1766 avec Simone Sollée dont il aura deux filles, Louise-Anne assurera une descendance Lebuffé et Barbe-Élisabeth assurera une descendance Dupont en France.

Après le traité de Paris mettant fin à la guerre de Sept-Ans entre l'Angleterre et la France en février 1763, Louis Blaquière dit Merle est venu s'établir à Miquelon et fut sergent de la petite garnison de 50 soldats que la France y avait installée. C'est à Miquelon qu'il est décédé le 28 mars 1768 et a été inhumé "en présence de toute la troupe du roy et d'une multitude de personnes". Son nom n'apparaît pas sur le recensement de 1767 à Miquelon parce qu'on ne recensait pas les militaires avec les civils. Son fils Louis Joseph Blaquière surnommé Nini, un surnom enfantin pour désigner l'aîné "néné" de la famille, traduit nini en 1798 par les recenseurs unilingues anglophones de l'Île du Prince-Édouard, est venu s'établir à Rustico PE en 1796 avec sa famille.

La plupart des descendants du sergent Louis Blaquière dit Merle vivent aujourd'hui au Canada, aux États-Unis et en France. Les Blaquières en général ne

sont pas tous des descendants du soldat Louis Blaquière dit Merle. Il y a eu, après 1800, au moins quatre autres immigrants Blaquière en Amérique du Nord, deux Français, un Anglais et un Hollandais, tous en tête d'une lignée Blaquière. Par contre, toutes les lignées Blaquière sans exception sont originaires du Sud-Est de la France. Blaquière, depuis le 11^{ème} siècle, est un toponyme désignant "un lieu planté de chênes blancs". Du mot gaulois blaca, 1200 avant J. C., signifiant chêne et devenu dans la langue occitane par mutation séculaire blacairès ou blaquièra signifiant lieu où croît le chêne blanc. Utilisé longtemps par quelques personnes qui, pour se distinguer, ajoutaient ce toponyme à leur nom, Blaquière est graduellement devenu un patronyme par l'usage. Ce nom est encore également un toponyme utilisé dans quelques lieux dits du Sud-Est de la France.

Les Compagnies franches de la Marine

Tiré des Mémoires de la Société de généalogie canadienne-française

Les miliciens canadiens, malgré leur efficacité, ne peuvent pas répondre à tous les besoins militaires de la colonie. En 1685, les autorités françaises décident donc d'envoyer ici en permanence 28 compagnies d'un détachement des Troupes de la Marine. On les nomme communément Compagnies franches de la Marine. Ces troupes avaient été créées en 1674 par le département de la Marine afin de défendre les navires et les colonies françaises. La solde de ces soldats provient de la Marine.

Chaque compagnie est indépendante. La direction des différentes compagnies incombe au gouverneur de la Nouvelle-France. Chaque capitaine recrute 50 soldats français qui s'engagent pour une période de six ans. Après ce temps, les soldats peuvent retourner en France ou demeurer dans le pays.

Comme il n'y a pas de baraques pour les militaires avant 1750, les soldats sont logés chez les habitants qui doivent pour une certaine somme s'occuper de leur invité. Les hivers canadiens ont toujours été longs ce qui force les soldats à passer de longues heures près du feu à causer avec les jolies canadiennes. Aussi, n'est-il pas surprenant de voir le nombre élevé de mariages de soldats des Compagnies franches de la Marine avec les filles d'habitants canadiens.

Vers 1690, on ouvre des positions d'officiers des Troupes de la Marine à des nobles canadiens. Cette ouverture se limite cependant à un officier par compagnie. La noblesse canadienne va s'intéresser grandement à ces places d'officiers. En 1690, le quart des officiers des Compagnies franches de la Marine seront des Canadiens. En 1720, les trois-quarts des officiers seront canadiens.

Tout comme la milice canadienne, les Compagnies franches de la Marine vont adopter les techniques de la "petite guerre". Selon le capitaine Hertel de la Fresnière, la meilleure troupe pour la guerre se compose d'officiers canadiens connaissant bien le pays, de quelques soldats d'élite, de plusieurs miliciens canadiens habitués au climat, de quelques canotiers et de quelques amérindiens alliés. Ces derniers servent dans le domaine de la logistique et peuvent également effrayer les colons américains que l'on va rencontrer.

En 1754, une expédition de 800 hommes comprenant des soldats des Compagnies Franches de la Marine et des miliciens de Montréal, Québec et Trois-Rivières, descendent dans la vallée de l'Ohio afin d'affronter les troupes de milice des colonies américaines. Bientôt, 132 miliciens américains vont affronter cette force armée à Fort Necessity. Les Américains sont commandés par George Washington, un jeune lieutenant-colonel de 22 ans et futur président des États-Unis d'Amérique.

Lors de l'affrontement, les Américains vont se réfugier dans un fort et ils sont rapidement encerclés par les miliciens canadiens. Suite à des pourparlers, George Washington capitule et accepte de signer un acte de reddition. C'est le seul président des États-Unis qui ait capitulé devant un ennemi.

En 1755, 250 hommes et 600 Amérindiens vont anéantir l'armée d'Edward Braddock qui compte 1,500 hommes. Ces petites escarmouches font partie des événements qui vont amener l'Angleterre à déclarer la guerre à la France en 1756. Cette guerre, souvent appelée Guerre de Sept Ans, va amener la chute de la puissance française en Amérique.